



Centre universitaire de santé McGill
McGill University Health Centre

PROJET D'AGRANDISSEMENT ET DE MODERNISATION DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE MONTRÉAL

Campus de la Montagne

mars 2008





PROJET DE REDÉPLOIEMENT DU CUSM

Deux campus, un centre hospitalier universitaire

En 1997, les cinq hôpitaux montréalais suivants choisissent de se regrouper volontairement pour constituer le Centre universitaire de santé McGill (CUSM) :

- Hôpital de Montréal pour enfants
- Hôpital général de Montréal
- Hôpital neurologique de Montréal
- Hôpital Royal Victoria
- Institut thoracique de Montréal

Les dirigeants du CUSM imaginent alors un centre hospitalier universitaire moderne où les activités et les ressources des cinq hôpitaux fondateurs seraient consolidées au profit de nos patients, de notre personnel et des Québécoises et Québécois que nous desservons.

L'ancienne cour de triage Glen, au carrefour des arrondissements Notre-Dame-de-Grâce–Côte-des-Neiges et Sud-Ouest, et de la Ville de Westmount, est alors désignée pour accueillir la totalité des services offerts par ces cinq hôpitaux à l'intérieur d'un nouveau centre de soins de santé répondant aux besoins de la médecine moderne.

En juillet 2003, le CUSM doit toutefois réviser ses plans lorsqu'un décret gouvernemental l'oblige à conserver un point de service au centre-ville.

Le CUSM convient alors de déployer son programme clinique sur deux campus, le Campus Glen où seront concentrés les services électifs et le Campus de la Montagne où l'actuel Hôpital général de Montréal doit être modernisé et agrandi pour consolider notamment les programmes déjà existants de traumatologie et de neurologie.

Campus de la Montagne		Campus Glen	
– Médecine / Chirurgie générales	– Santé mentale	– Médecine / Chirurgie générales	– Transplantation
– Urgence	– Chirurgie plastique	– Urgence	– Urologie
– Traumatologie	– Ophtalmologie	– Cancer	– Médecine respiratoire
– Neurosciences / neurochirurgie	– Gériatrie	– Soins palliatifs	– Chirurgie thoracique
– Orthopédie	– Soins intensifs	– Hôpital de Montréal pour enfants	– Chirurgie plastique
– Chirurgie buccale et maxillo-faciale		– Santé des femmes	– Oto-rhino-laryngologie
		– Programme cardiovasculaire	– Soins intensifs

Les meilleurs soins pour la vie

Le Projet de redéploiement du CUSM est bien plus qu'un projet de construction, c'est l'occasion d'offrir des soins de santé de grande qualité grâce à des chambres simples pour nos patients, à de l'équipement à la fine pointe de la technologie et à des installations modernes. Nos activités d'enseignement et de recherche bénéficieront également de cette réorganisation pour être directement intégrées aux activités de l'hôpital. Le projet repose sur une vision de développement claire orientée par les principes directeurs suivants :

- Aménager deux campus hospitaliers axés sur les patients et de prestige équivalent qui contribueront à attirer et à retenir des experts médicaux et scientifiques de classe mondiale ;
- Créer un environnement propice à la guérison ;
- Optimiser la répartition du programme clinique entre les deux campus afin d'éviter les dédoublements de services ;
- Développer deux campus dans le respect des principes de développement durable ; et
- Favoriser une mise en œuvre progressive des travaux de construction et de modernisation.



ENJEUX ET PRINCIPES D'INTÉGRATION URBAINE

Un peu d'histoire

À la fin du XVII^e siècle, l'actuelle propriété de l'Hôpital général de Montréal était inscrite à l'intérieur du Domaine de la Montagne détenu par les prêtres de l'Ordre des Sulpiciens. En 1836, ces derniers morcellent une partie de leur Domaine pour la vendre à de riches propriétaires qui érigeront des maisons de campagne au nord de l'actuelle avenue des Pins.

L'air pur et les vues imprenables qu'offrent les contreforts du mont Royal amènent également plusieurs établissements de soins de santé à s'installer dans le corridor de l'actuelle avenue des Pins.

À cette même époque, la Ville de Montréal acquiert les terrains qui formeront dès 1876 le parc du Mont-Royal. Quelques années plus tard, la Ville construit les avenues Cedar et des Pins encaissant à l'intérieur de cet îlot des villas cossues construites à la place des anciennes maisons de campagne.

L'urbanisation et la densification du secteur se poursuivent jusqu'à la construction de l'Hôpital général de Montréal en 1954.

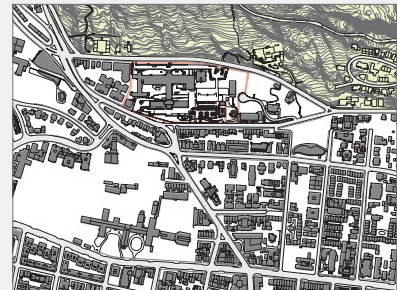
CARTE DE GOAD, 1890, A.N.Q.



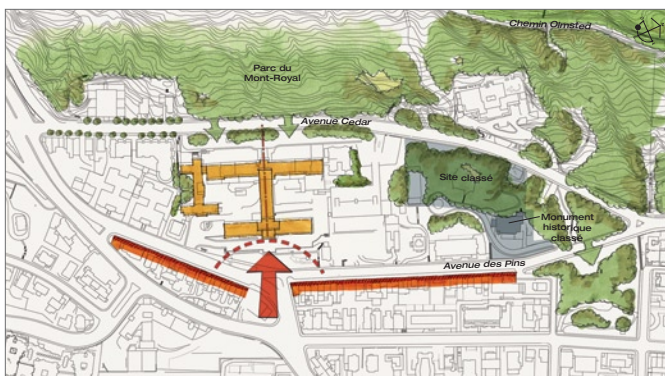
CARTE DE PINSONNAULT, 1907, A.N.Q.



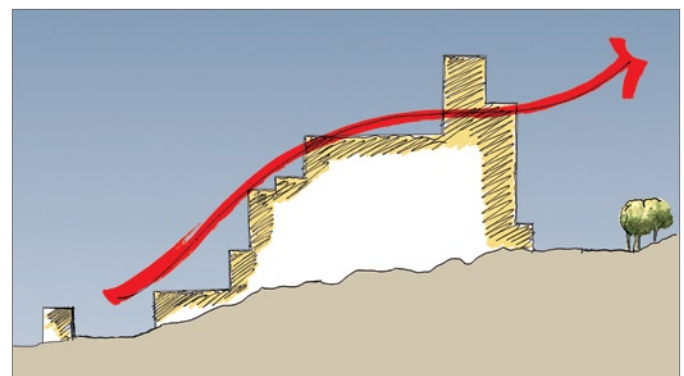
2008



Les principes d'intégration urbaine



L'histoire, la localisation charnière du Campus de la Montagne entre les milieux urbain et naturel et les caractéristiques topographiques particulières de ce site ont orienté la formulation de six principes d'intégration pour le développement du projet du CUSM :



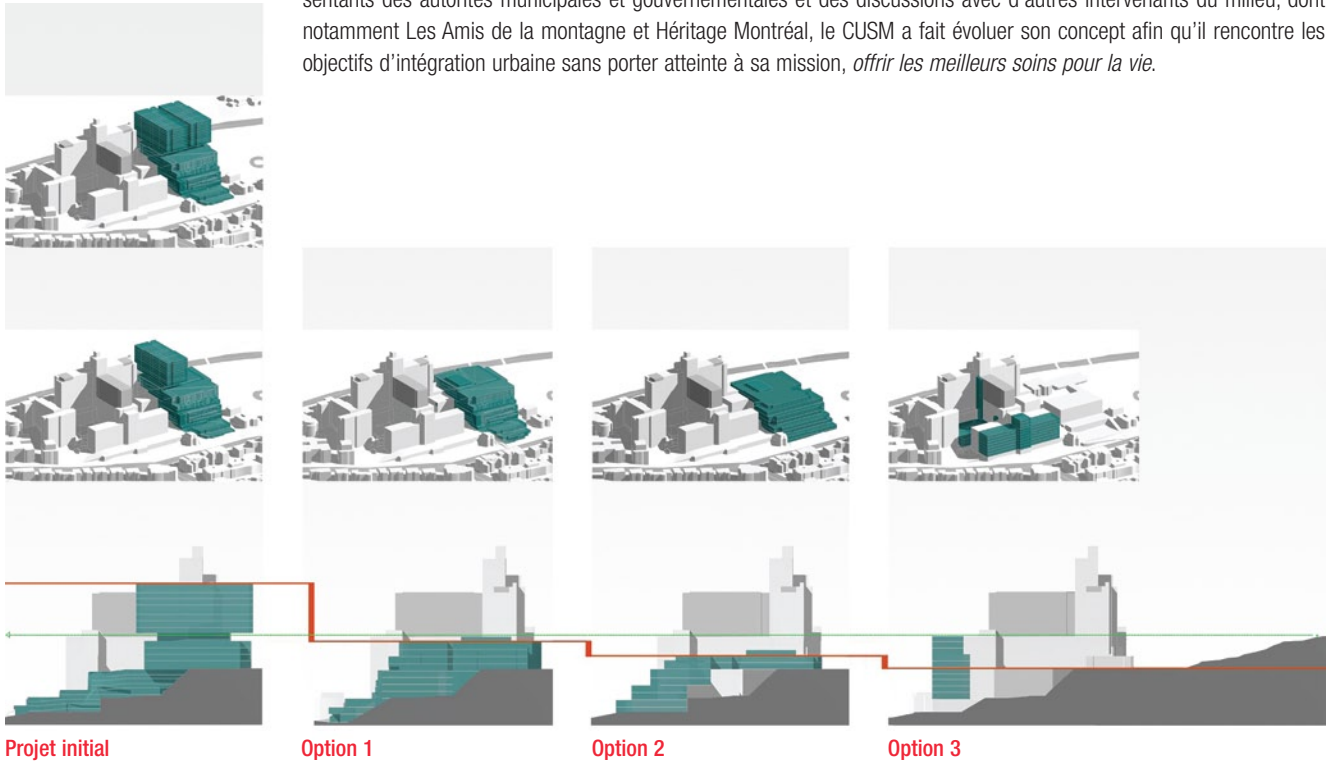
- Mettre en valeur la relation de la ville avec la montagne en rehaussant la valeur paysagère du site et en inscrivant le projet au sein d'une démarche d'enrichissement patrimonial.
- Protéger et mettre en valeur les vues d'intérêt depuis et vers la montagne.
- Assurer un développement qui épouse le relief graduel de la montagne.
- Préserver le plan en « H » de l'Hôpital général de Montréal.
- Favoriser un développement vers l'avenue des Pins pour apaiser la concentration d'activités à proximité du mont Royal.
- Assurer une interface avec l'avenue des Pins grâce à une adresse et à une place publique au niveau de la rue.



PROJET

La recherche évolutive d'une solution durable

Le projet ici soumis a fait l'objet de plusieurs années de travail afin de répondre aux besoins cliniques de l'hôpital, aux contraintes budgétaires du CUSM et aux attentes de nos partenaires. Au fil des rencontres avec les différents représentants des autorités municipales et gouvernementales et des discussions avec d'autres intervenants du milieu, dont notamment Les Amis de la montagne et Héritage Montréal, le CUSM a fait évoluer son concept afin qu'il rencontre les objectifs d'intégration urbaine sans porter atteinte à sa mission, *offrir les meilleurs soins pour la vie*.



— Hauteurs relatives des bâtiments depuis Cedar
← Vue à partir de la clairière

Ses composantes et leurs justifications

Le projet du CUSM au Campus de la Montagne comprend trois (3) principales composantes :

1.

L'ajout de 6 étages sur l'aile C afin de mettre aux normes les unités de soins actuelles par la création de chambres de patients simples.

Un développement intégré à son environnement

Ce nouveau concept assurera une meilleure intégration urbaine de l'hôpital tout en préservant les vues du mont Royal. Sa présence plus soutenue sur l'avenue des Pins soutient la mission de traumatologie tertiaire du CUSM et assure un lien adéquat avec le centre-ville. Le projet respecte également tous les objectifs cliniques qui garantiront l'excellence des activités hospitalières au Campus de la Montagne.

Les normes hospitalières exigent aujourd'hui des chambres de patients individuelles afin de faciliter la guérison du patient, de contrôler les infections, de respecter le droit à la confidentialité et à l'intimité du patient et d'encourager la famille à participer aux soins. En ce sens, le CUSM entend offrir au Campus de la Montagne 332 chambres simples grâce à l'agrandissement au-dessus de l'aile C.

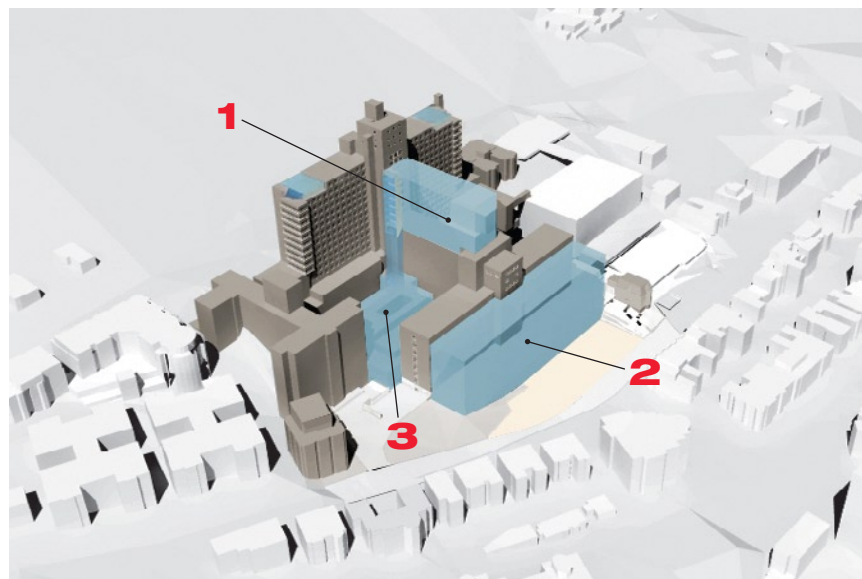
L'Hôpital neurologique de Montréal, sera situé dans les ailes A et B existantes et agrandies. En s'alignant avec le bâtiment existant, il facilite le lien entre l'hôpital et la ville grâce à une place publique. Le Campus de la Montagne acquiert donc une adresse dans la ville et son accès en est grandement simplifié, tant pour

les piétons, que pour les cyclistes, les usagers du transport en commun et les automobilistes.

De plus, la création d'un espace dédié à l'urgence et au bloc opératoire s'insèrera de façon discrète à l'intérieur de la cour Ouest. Ces nouveaux étages seront directement reliés aux services de soins critiques et aux unités de soins. De plus, un stationnement souterrain sera aménagé sous ces niveaux afin de palier à un problème d'accessibilité existant.

Deux petits appentis mécaniques seront également ajoutés sur les ailes D et E dans l'objectif de ventiler et climatiser tout l'hôpital. Cette modification mineure permettra à nos patients et à notre personnel de profiter de l'air climatisé pendant la saison chaude.

Enfin, à l'intérieur de la démarche de développement durable et écologique que s'est fixée le CUSM, ce plan vise les plus hauts standards de l'industrie, dont les certifications LEED Argent et Visez vert Plus.



2.

L'agrandissement des ailes A et B sur l'avenue des Pins afin d'y accueillir l'Hôpital neurologique de Montréal.

3.

La construction d'une nouvelle salle d'urgence et de blocs opératoires à l'intérieur de la cour Ouest afin de solutionner des problèmes d'adjacence entre les services critiques.



LE PROJET

Vue 1 - Aérienne vers le nord-est



Avant



Après

Vue 2 - À partir de la rue Guy (nord)



Avant



Après

Vue 3 - À partir de l'avenue des Pins (ouest)



Avant



Après



IMPACTS ET BÉNÉFICES DU PROJET

Un campus hospitalier moderne

L'agrandissement et la modernisation de l'Hôpital général de Montréal permettront aux résidents de Montréal et du Québec de recevoir les meilleurs soins pour la vie dans un environnement moderne et de pointe :

- Des chambres simples pour nos patients ;
- Une réorganisation de l'urgence et du bloc opératoire au profit de notre programme de traumatologie ;
- De l'équipement et des espaces à la fine pointe de la technologie ;
- Des soins cliniques, de la recherche et de l'enseignement entièrement intégrés ;
- Des experts médicaux et scientifiques de classe mondiale ; et
- Un environnement propice à la guérison et au développement durable.

Un faible impact sur la circulation

Il est estimé que le projet du Campus de la Montagne fera croître l'achalandage dans une faible proportion, soit 13 % de plus que la situation actuelle. La croissance prévue de l'achalandage est principalement reliée à l'augmentation du nombre d'employés suite à l'intégration de l'Hôpital neurologique de Montréal.

Dans l'objectif de minimiser les possibles répercussions sur la circulation locale, le CUSM compte poursuivre la mise en œuvre des mesures suivantes :

- Participation au programme de covoiturage Allégo de l'AMT (depuis 2006) en faisant la promotion du covoiturage et en favorisant le jumelage d'équipes ;
- Installation de plus de 125 supports à vélo ;
- Aménagement d'une place publique pour son entrée sur l'avenue des Pins afin de faciliter les déplacements à pieds et en transport en commun ; et
- Travail conjoint avec la STM afin d'optimiser la desserte en transport en commun.

Plus d'espaces de stationnement pour répondre à la demande

Le projet du CUSM inclut la construction d'un nouveau stationnement intérieur de 264 places. L'offre en stationnement sera donc accrue, mais n'entraînera aucun ajout de surfaces asphaltées. Cette amélioration facilitera les déplacements de nos patients, de leurs familles et de notre personnel et s'inscrit dans un plan à long terme en prévision de la perte des espaces de stationnement que le CUSM utilise présentement au Grand Séminaire de Montréal.

Un verdissement accru de la propriété

Le projet comprend notamment le verdissement du site qui bénéficiera tant aux usagers de l'hôpital qu'aux résidents du secteur et aux Montréalais et Québécois. Au total, 41 % de la superficie de la propriété sera végétalisée. De manière plus spécifique, le projet prévoit :

- l'ajout de 0,7 ha de toits verts ;
- l'ajout de 1,2 ha de surface gazonnée et paysagée au sol ; et
- la plantation de plus de 210 arbres et 400 arbustes, dont une quantité importante est prévue en bordure de l'avenue Cedar.

Un projet de faible impact visuel

L'Hôpital général de Montréal n'est visible que d'un nombre très limité d'axes routiers compris dans un rayon de deux (2) kilomètres et moins du site. Les additions proposées au bâtiment existant n'ont aucun impact quant aux vues de la ville sur le mont Royal ni quant aux vues à partir du mont Royal.

Il faut retenir que l'Hôpital général de Montréal s'inscrit dans l'histoire du développement de Montréal qui a vu se regrouper sur les contreforts du mont Royal ses principales institutions de santé et de savoir. À ce titre, ces institutions contribuent aujourd'hui à la valeur emblématique et identitaire de Montréal et de sa montagne et font partie du patrimoine visé par le Plan de protection et de mise en valeur du mont Royal.